



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

perspectives

Question écrite n° 40247

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'aménagement du territoire sur le fait que, lors de sa venue à Bitche en 2008, il a indiqué que compte tenu des très importantes restructurations militaires dans le secteur, aucun service administratif ne serait supprimé dans l'immédiat à Bitche ou dans les communes avoisinantes. Compte tenu de ce que certains engagements pris par les pouvoirs publics ne sont d'ores et déjà pas tenus dans d'autres parties de la Moselle, elle souhaiterait savoir si l'engagement de maintien des services publics dans le pays de Bitche concerne, d'une part, les bureaux de poste et, d'autre part, les classes maternelles et élémentaires.

Texte de la réponse

L'arrivée prochaine à Bitche d'un nouveau régiment, le 16e bataillon de chasseurs de Saarg (Rhénanie-Palatinat), compensera les pertes d'emplois liées à la dissolution en juillet 2009 du 57e régiment d'artillerie. Le risque d'une réduction de l'offre de services, liée au départ des militaires, est donc écarté.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40247

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Aménagement du territoire

Ministère attributaire : Aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2009, page 625

Réponse publiée le : 23 juin 2009, page 6123